

# Pétition

au Conseil Municipal de la Ville de Genève concernant le projet de rénovation de  
« Confédération Centre »

Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux,

Comme vous le savez, depuis presque trois ans déjà, le propriétaire du centre commercial « Confédération Centre », le Crédit Suisse, résilie les baux de tous les commerçants afin de procéder à des travaux importants de rénovation et de restructuration du Centre.

Avant même de déposer une requête en autorisation de construire ou de rénovation, le Crédit Suisse procède à la purge du Centre, essentiellement au détriment des petits et moyens commerçants.

A l'heure actuelle, le Crédit Suisse a ainsi réussi à obliger certains locataires à quitter leurs locaux. Il reste cependant un certain nombre important de commerçants qui luttent pour leur survie ainsi que les emplois.

Nous nous permettons de rappeler quelques éléments historiques. Confédération Centre a été construit vers la fin des années 80.

Lors de la construction, la Ville a fermement négocié et obtenu de maintenir et préserver les droits de passage publics, par des servitudes en sa faveur, les intégrant ainsi en quelque sorte au domaine public.

Le projet de rénovation présenté par le Crédit Suisse aux autorités comporte une modification importante du caractère de Confédération Centre et une modification de certains passages, comportant le changement de l'assiette de certaines servitudes.

Ce projet ne peut avoir lieu sans l'assentiment de la Ville de Genève, bénéficiaire des servitudes.

Il appartient ainsi à la Ville de Genève de prendre en main ce projet. Sur le fond d'une affaire de droit privé, les répercussions sociales en font une affaire publique, à dimension humaine et politique importante.

Ainsi, nous, les employés et commerçants de Confédération Centre, vous exhortons à prendre fermement position, soit à ne pas entrer en matière sur la négociation des nouvelles servitudes tant et aussi longtemps que le Crédit Suisse n'aura pas retiré les congés de tous les locataires-commerçants.

Cette requête s'inscrit dans le respect de la loi puisque la compétence, soit les fonctions délibératives, de négocier et définir les modifications des servitudes en question appartient au Conseil municipal à teneur de l'art. 30 al.1 let. kc h. 3 et ch. 4 de la loi genevoise sur l'administration des communes (LAC ; RS/ge B 6 05).

En définitive, il est en effet inadmissible que le Crédit Suisse, 2<sup>ème</sup> banque du pays, avant même l'assentiment des autorités municipales et cantonales, ait d'ores et déjà décidé de vider le Centre de la majorité des commerçants, de leurs employés et de leurs clients.

En vous remerciant par avance et en espérant attirer toute votre attention, nous vous prions d'agrèer, Mesdames et Messieurs les députés, l'expression de nos salutations respectueuses.

Les commerçants et employés de  
Confédération Centre à Genève  
p.a. New Jardin d'Asie Sàrl  
Rue de la Confédération 8  
1204 Genève

<u>Nom</u>	<u>Adresse</u>	<u>Signature</u>
------------	----------------	------------------


MARTIN DAVIDOFF

FIVAZ

HAY

AVOCATS - ATTORNEYS-AT-LAW  
GENÈVE / VAUD

PLACE DU PORT 2, CH 1204 GENÈVE  
T +41 22 318 98 98, F +41 22 310 48 40  
WWW.MDFH.CH

Ville de Genève	
Secrétariat du Conseil Municipal	
	1 AVR. 2014
Adressé par:	
Copies:	

Monsieur Pascal Rubeli  
Président  
Conseil municipal  
de la Ville de Genève  
Rue de la Croix-Rouge 4  
1204 Genève

Genève, le 31 mars 2014  
mg

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous informer que je suis chargé des intérêts de la société **New Jardin d'Asie S.à.r.l.**, locataire des murs du restaurant du même nom situé dans Confédération Centre.

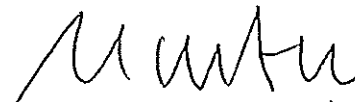
Je vous remets, en annexe, une pétition destinée au Conseil municipal de la Ville de Genève, signée par des commerçants, des employés et des clients de commerces situés dans Confédération Centre et touchés par le projet de rénovation-restauration du propriétaire, Credit Suisse Anlagestiftung Real Estate Switzerland.

Les pétitionnaires font élection de domicile à l'adresse de New Jardin d'Asie S.à.r.l., 8, rue de la Confédération, 1204 Genève.

Etant donné que je suis l'avocat de cette société, je vous remercie de bien vouloir considérer que cette élection de domicile porte en mon Etude.

Ma mandante et les autres pétitionnaires sont à l'entière disposition des membres de la Commission des pétitions pour donner toute information utile au sujet des motifs de cette pétition.

En vous remerciant de l'attention que vous porterez à la présente, je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de ma parfaite considération.

  
Jean-Jacques Martin  
martin@mdfh.ch

Annexe ment.

1 / 1

ASSOCIÉS  
JEAN-JACQUES MARTIN  
ALEXANDRE DAVIDOFF  
JULIEN FIVAZ  
FRANÇOIS HAY

COLLABORATEURS  
SANDRINE BAUDRY  
VANESSA DUFOUR, ST.  
CHRISTOPHER LAWRENCE, ST

MEMBERS OF THE SWISS  
BAR ASSOCIATION